

PROJET EDUCATIF ACCUEIL DE LOISIRS JEUNESSE ACTIV'ADOS

I- Présentation du contexte

La communauté de communes du massif du Vercors (CCMV) compte 6 communes: Autrans-Méaudre en Vercors, Corrençon en Vercors, Engins, Lans en Vercors, Saint-Nizier-du Moucherotte et Villard-de-Lans, réparties sur deux vallées différentes séparées par un col d'une part, et des gorges de l'autre.

Villard-de-Lans en constitue le bassin de vie central, tandis que les autres communes oscillent entre une ruralité forte et une proximité avérée de l'agglomération grenobloise. Par voie de conséquence, la typologie de la population est assez disparate et la néo-ruralité (en recherche d'une qualité de vie) est un phénomène très marqué sur ce territoire de moyenne montagne. La population du territoire a un taux d'activité assez important, une natalité soutenue et compte une population de jeunes âgés de moins de 20 ans non négligeable.

L'économie touristique est également prépondérante, avec dans certaines communes, de nombreuses résidences secondaires.

Les besoins en termes d'offre éducative dès le plus jeune âge sont donc forts sur le territoire. En fonction de leurs compétences, des besoins identifiés, des priorités soutenues : mairies, associations, communauté de Communes proposent des services d'accueil du jeune enfant, périscolaires et extrascolaires. Ces offres sont globalement éclatées et isolées, chaque commune apportant une réponse spécifique. En créant un accueil de loisirs pour collégiens en 2011, la Communauté de Communes a souhaité non seulement répondre à un besoin non couvert, mais aussi amorcer une nouvelle dynamique dans le souci d'une cohésion et d'une équité pour le territoire.

II-Le cadre d'interventions d'Activ'Ados

Pour répondre aux spécificités du territoire Vercors, l'Accueil de Loisirs dénommé Activ'Ados s'est construit autour de 2 concepts :

- **Accueil Itinérant** : pour répondre aux problématiques de transport qui font que certains jeunes n'ont pas accès facilement aux communes voisines, l'accueil de loisirs de la CCMV se déroule sur les 6 communes du territoire essentiellement dans les lieux agréés. Il s'agit « d'aller vers » afin de favoriser la participation de tous.

- **Accueil Intercommunal** : il est important que toutes les actions proposées s'adressent aux jeunes des 6 communes du territoire. L'Accueil de Loisirs de la CCMV marque aussi la clarification de la mise en œuvre de la politique intercommunale en lien avec la politique de « proximité » qui est présente sur certaines communes.

Désormais, ACTIV'ADOS propose donc :

- **des stages à la journée**, sur une durée de 3 ou 5 jours
- **des séjours courts ou accessoires à l'accueil de loisirs** d'une durée de 1 à 4 nuits maximum
- **des séjours longs**, pour une durée de plus de 4 nuits

A thématiques sportive et/ou culturelle, ces actions sont planifiées pendant toutes les vacances scolaires.

- **des animations de proximité** comprenant :
 - Des actions et sorties gratuites ou facturées à la journée, planifiées les mercredis et les samedis et pendant les périodes de vacances, du lundi au vendredi
 - Des animations spécifiques les jeudis au sein de la cité scolaire et en partenariat avec la ludothèque intercommunale Jeux m'amuse
 - Des soirées, les vendredis scolaires (sauf veille de vacances)
 - Des projets culturels, sportifs, intergénérationnels en lien avec le territoire et ses différents acteurs sociaux.

L'ensemble des animations de proximité ont pour vocation d'apporter de la souplesse et de la diversité à l'accueil de loisirs. L'objectif est de s'adapter le plus finement possible à la demande, aux besoins et aux envies des jeunes.

III- Les valeurs et objectifs éducatifs d'Activ'Ados

✓ **L'ACCUEIL DE LOISIRS DOIT ÊTRE UN LIEU OUVERT A TOUS**

L'accueil de loisirs s'adresse en priorité à tous les jeunes des différentes communes membres de la CCMV, scolarisés dans un établissement secondaire, ou allant l'être au cours de l'été d'entrée en 6^{ème}.

Il est ouvert à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Les enfants en situation de handicap et/ou ayant des troubles de santé sont accueillis ; l'accueil est alors adapté afin que les besoins individuels et collectifs, psychologiques comme physiques soient respectés.

Activ'Ados n'est rattaché à aucune conviction politique, religieuse ou autre : il est un lieu de laïcité.

✓ **L'ACCUEIL DE LOISIRS DOIT ÊTRE UN LIEU DE MIXITÉ SOCIALE**

En faisant le choix de l'itinérance, l'accueil de loisirs s'inscrit dans une démarche d'être au plus près des jeunes et de leurs lieux de vie. Mais pour que cette volonté

soit totale, il faut aussi permettre aux publics les plus en difficultés l'accès financier aux actions proposées. La CCMV met en place une tarification « sociale », au quotient familial. De plus, l'accueil de loisirs travaille en partenariat avec les services sociaux du territoire. Cette mixité sociale est un outil pour faire se rencontrer des publics vivant sur un même territoire sans se connaître.

OBJECTIFS ÉDUCATIFS

- Permettre le développement d'une offre de loisirs accessible à tous les collégiens
- Favoriser la mixité et le lien social, permettre la rencontre

✓ **L'ACCUEIL DE LOISIRS DOIT ÊTRE UN LIEU DE DÉCOUVERTE**

Cela suppose de permettre au jeune de pratiquer des loisirs sportifs et/ ou culturels diversifiés soit pour découvrir ou redécouvrir leur territoire de vie, soit pour s'ouvrir à des pratiques, des environnements différents de sa vie quotidienne.

Il est l'occasion de fournir aux jeunes un autre regard sur le monde qui les entoure, d'autres façons de faire et d'autres pratiques artistiques, culturelles ou sportives. Autant que possible, les propositions mixeront des activités opposées avec l'idée qu'une activité soit « l'accroche » qui permette de s'ouvrir à une autre pratique.

Pour faciliter ces découvertes, l'accueil de loisirs a pour mission de proposer des temps forts, en priorité, pendant les vacances.

OBJECTIFS ÉDUCATIFS

- Trouver des équilibres autour des centres d'intérêts (sport, culture...)
- Donner accès, susciter les envies, les passions
- Développer la dimension d'ouverture sur soi, sur l'autre, sur l'environnement

✓ **L'ACCUEIL DE LOISIRS DOIT ÊTRE UN LIEU DE SOCIALISATION, DE RESPONSABILISATION ET DE CITOYENNETÉ**

Il a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des jeunes.

L'enjeu, pour l'accueil de loisirs qui place le jeune au centre de ses préoccupations, est de lui offrir un environnement de qualité, en œuvrant en faveur de l'accès aux loisirs, aux vacances et à des expériences de vie avec d'autres jeunes en dehors des temps dits scolaires.

Il a pour vocation de favoriser les espaces d'expression laissant le libre droit à la parole, le droit à la discussion critique, à la confrontation des idées et à la prise de responsabilités dans un environnement sécurisant et sécurisé : participation et prise d'initiatives seront suscitées dans l'accueil de loisirs.

Aider à grandir c'est également accompagner le jeune dans la compréhension des règles du « vivre ensemble ».

Cela suppose de permettre au jeune :

- De prendre conscience et de respecter l'autre (jeune - adulte) avec ses différences (sociales, physiques, culturelles...),
- D'apprendre à reconnaître l'autre comme existant à part entière dans le groupe et dans ses différences.

OBJECTIFS ÉDUCATIFS

- Susciter l'expression, le positionnement et les choix chez les jeunes
- Appréhender la conduite de projet collectif par la prise en compte de chacun
- Travailler le dialogue et la confiance mutuelle
- Valoriser l'expression collective

De plus, l'accueil de loisirs, au-delà des animations, remplira également une mission d'éducation à la citoyenneté.

La citoyenneté se construit progressivement par l'acquisition de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être. C'est par le développement de l'esprit critique, de l'écoute et du sens du respect de l'autre, de l'autonomie, de la solidarité, de la responsabilité que peut se faire l'éducation à la citoyenneté.

La citoyenneté est également travaillée au travers de l'intégration des enfants et des jeunes dans leur environnement social, au travers de leur implication dans les événements nombreux qui se déroulent sur le plateau et qui rythment la vie de celui-ci.

Ainsi les membres de l'équipe Activ'Ados œuvrent chaque jour pour tisser des liens avec les acteurs du territoire et travailler à la réflexion et la mise en œuvre de projets collaboratifs et partenariaux. Le jeune découvre alors un milieu pour lequel il peut se passionner ; il s'implique, découvre les envers du décor. Pour les intervenants, au-delà de la démarche pédagogique et éducative, la notion de transmission prend également tout son sens.

OBJECTIFS ÉDUCATIFS

- Mobiliser les jeunes dans la vie locale des communes (implication dans l'organisation des événements sportifs et culturels du territoire)
- Impulser et soutenir les liens partenariaux
- Fédérer autour de projets communs
- Identifier les personnes ressources reconnues par les jeunes
- S'appuyer sur les junior associations du territoire en les valorisant
- Rendre les jeunes acteurs de leurs projets
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles
- Favoriser les actions et projets « passerelles » avec le Point d'Information Jeunesse et les accueils de loisirs primaires afin d'inscrire cette démarche dans une continuité éducative essentielle

✓ L'ACCUEIL DE LOISIRS DOIT ÊTRE UN LIEU RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Enfin, l'accueil de loisirs articule ses propositions éducatives avec la notion de respect de l'environnement, d'autant plus essentielle que le terrain de jeu du Vercors présente de nombreuses richesses qu'il convient de respecter. Ainsi, au travers des stages et séjours, des gestes simples, des messages et des pratiques en lien avec le développement durable sont systématiquement mises en œuvre.

Quelques exemples :

- Au travers des activités proposées, des « messages » de prévention sont transmis (par exemple : risques liés aux pratiques sportives sur le territoire de montagne...)
- Malgré l'itinérance, Activ'Ados ne part jamais sans sa poubelle de tri.

- Organisation de stages qui articule le nettoyage du site et la jouissance de ce dernier au travers d'une activité ; où comment respecter pour pouvoir continuer à pratiquer...

OBJECTIFS ÉDUCATIFS

- Sensibiliser les jeunes à une pratique respectueuse de l'environnement
- Susciter la réflexion
- Faire passer des messages de prévention

✓ L'ACCUEIL DE LOISIRS DOIT ÊTRE UN LIEU OUVERT AUX PARENTS

Les parents, la famille sont indissociables du jeune que nous accueillons dans l'accueil de loisirs, cela suppose d'offrir aux parents la possibilité de prendre une place avant, pendant et après les temps d'animation, de communiquer, de les informer et de les solliciter dans des instances structurées ou non.

Ils sont ainsi invités à partager un moment convivial à la fin de chaque stage, ce qui permet également de prendre le temps de faire un retour sur ce que les jeunes ont vécu collectivement pendant quelques jours, voire de partager les « productions ».

De plus, les parents sont sollicités pour la participation au covoiturage, ce qui permet à la fois de créer du lien, mais aussi de répondre à la problématique de transport sur le territoire, en ayant un comportement respectueux de l'environnement.

OBJECTIFS ÉDUCATIFS

- Systématiser les accueils conviviaux
- Communiquer dans la transparence sur nos actions et l'objectif éducatif poursuivi
- Être à l'écoute
- Les impliquer dans l'organisation logistique des actions (covoiturage)
- Susciter la réflexion
- Faire passer des messages de prévention

Fait à Villard de Lans, le 1^{er} Juin 2019

Franck GIRARD,
Président de la Communauté de
communes du massif du Vercors,
Maire de Saint-Nizier-du-Moucherotte

